

## L'Année sociale en chiffres – Genève, édition 2001 : une mine d'informations

**L'Année sociale en chiffres (ASC) propose un panorama structuré, commenté, aussi complet que possible, de données sur la réalité sociale du canton de Genève et, le cas échéant, du pays. Cette publication a pour but d'être un instrument de connaissance utile tant à l'analyse des phénomènes qu'à l'action.**

Les quelque 200 pages de l'édition 2001 de l'ASC nous apprennent notamment que :

- à fin 2000, 37,6 % des résidents du canton sont des étrangers provenant de plus de 180 pays;
- les 1 269 réfugiés résidant dans le canton (sans les demandeurs d'asile – permis N – ni les admissions provisoires – permis F) représentent 0,3 % de la population totale, ou 0,8 % de la population résidante étrangère, à fin 2000;
- entre 1980 et 2000, la proportion des naissances hors mariage est passée de 7,0 % à 15,5 % du total des naissances chez les mères domiciliées à Genève;
- après avoir reculé légèrement – mais chaque année – de 1995 à 1999, la proportion des personnes âgées de 80 ans ou plus croît à nouveau et atteint, à fin 2000, 3,8 % du total des résidents du canton;
- à fin 2000, seuls 16,6 % des personnes âgées de 80 ans ou plus séjournent en établissement médico-social (EMS) à Genève;
- la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) a suivi 15 505 «clients» (dont 78,8 % ont 65 ans ou plus) en 2000 à Genève et servi, durant cette même année, plus de 363 000 repas à 3 664 personnes;
- l'Hospice général est venu en aide, en 2000, à 17 577 personnes, ce qui correspond au traitement de plus de 9 000 dossiers, dont une partie non négligeable (20,1 %) concerne les avances en attente d'une décision de l'assurance-invalidité (AI);
- Genève abrite 12 711 bénéficiaires d'une rente de l'AI en janvier 2001, dont 4 415 (34,7 %) souffrent d'affections psychiques (psychoses, psychonévroses ou troubles de la personnalité);
- les pouvoirs publics genevois (canton et communes) ont consacré 6 615 francs par habitant à la prévoyance sociale et à la santé en 1999, contre 4 046 francs par habitant à l'échelon national;
- en proportion du PIB (agrégat statistique qui mesure la richesse produite sur un territoire donné), les dépenses de protection sociale de la Suisse atteignent 27,9 % en 1998, contre 27,7 % en moyenne dans les quinze pays de l'Union européenne (UE).

L'intégralité de la publication (textes, tableaux et graphiques) est téléchargeable sur le site Internet de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT-Genève), à l'adresse suivante :

[http://www.geneve.ch/statistique/publications/tele/anneesociale\\_2001.html](http://www.geneve.ch/statistique/publications/tele/anneesociale_2001.html)

*L'Année sociale en chiffres – Genève, édition 2001.* OCSTAT, Etudes et documents n° 31, Genève, avril 2002 (204 pages, prix : 35 francs).

25 avril 2002 – n° 8